AVIS

Réf. :RUR.18.218.AV-Nature
Date d'approbation : 29/05/2018

Demande de dérogation émanant de Madame Camille SIFFERT et de Messieurs Julien PAQUET et Melvin RAULET concernant un inventaire de carabidés dans les environs de Gembloux et ce, dans le cadre d'un travail de fin d'études

DONNEES INTRODUCTIVES

Type de dossier :	Demande de dérogation aux mesures de protection des espèces animales et/ou végétales
Demandeur :	SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature
Date de réception de la demande et références :	09/05/2018 – DNF/DN/JPB/SLA/Sorties 2018 : 10547
Délai de remise d'avis :	45 jours
Référence légale :	Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature
Préparation de l'avis :	Pôle Ruralité – Section Nature

AVIS

Réuni ce 29 mai 2018 (réunion convoquée faute d'avoir satisfait au quorum de présence le 22 mai 2018), le Pôle « Ruralité » Section « Nature » a examiné le dossier repris sous rubrique et a **accepté** que soit accordée la dérogation demandée moyennant respect des modalités habituelles d'accès aux sites protégés.

Par ailleurs, les mesures nécessaires devront être prises pour réduire au strict minimum le nombre d'individus mis à mort, tant en ce qui concerne les carabidés que les autres espèces piégées involontairement.

Philippe BLEROT
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »